21 e BROCANTE

#### Dimanche 05 mai 2024

Organisée par L’Aquario-Club Nord-Meusien à THIERVILLE

Renseignements au 03 29 86 71 40 (le samedi matin, sinon répondeur) ou 07 69 92 79 88 **aquario.club55@gmail.com**

### REGLEMENT INTERIEUR

La Brocante (vide grenier) est ouverte aux personnes physiques ou morales régulièrement immatriculées au Registre du Commerce et aux particuliers dûment inscrits dans nos livres.

1. Les exposants pourront prendre possession des emplacements qui leur seront désignés dimanche entre 6h00 et 8h00. Passé ce délai, l'emplacement pourra être ré-attribué.

2. Ces emplacements seront **réservés à l’avance si le paiement est joint à la réservation** par chèque à l'ordre de l'Aquario-Club et l'ordre d'arrivée des réservations déterminera le choix des emplacements, en fonction des souhaits des riverains qui sont prioritaires (les chèques seront déposés en banque la semaine suivante). Les exposants réglant le jour de la brocante seront placés en fonction des espaces encore disponibles.

3. Le prix de l'emplacement est fixé à **5 € par tranche de 3 mètres linéaires**. Chaque emplacement sera donc de 3 mètres ou multiple de 3 mètres (6, 9, 12, 15, etc.).

4. C'est un responsable du club organisateur qui placera les exposants.

5. De 8 h00 à 17h00, plus aucun véhicule ne pourra circuler dans le périmètre de la manifestation. Seuls les services de sécurité y auront accès.

6. En cas de non respect de ce règlement ou de non acceptation de décision d'un des responsables, l'exposant sera invité à quitter la manifestation, sans indemnités.

7. L'association ne sera pas responsable des objets volés, dégradés ou cassés.

8. Il en sera de même pour les dommages causés aux personnes et aux biens.

* Les objets exposés restent sous l'entière responsabilité des exposants, aux risques et périls de ces derniers. En aucun cas A.C N.M. ne pourra être tenue pour responsable des éventuels dommages que pourraient subir des exposants durant le déroulement de l'exposition, fut-ce par cas fortuit ou force majeure. Par ailleurs les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient éventuellement causer à des tiers.
* A.C.N.M. se réserve le droit d'annuler la manifestation sans avoir à en justifier la raison. Dans ce cas, les droits d’inscription seraient intégralement remboursés. En aucun cas une telle éventualité ne pourrait donner lieu au paiement de quelque indemnité que ce soit.
* Les droits d’inscriptions ne seront pas remboursés en cas de mauvais temps.
* Sont notamment interdits les stands de buvette, friteries, sandwiches et restaurations divers autres que ceux de A.C.N.M. ainsi que les loteries, jeux et tombolas. Sauf autorisation spéciale de A.C.N.M. Aucun branchement électrique ne sera possible sur les installations de l'association.

9. Le fait de participer à la manifestation implique l'acceptation de ce règlement.

## Fiche d’inscription à retourner avec la somme prévue à ma demande à:

## **Aquario-Club Nord-Meusien**

**49, rue de la Libération 55840 THIERVILLE**

|  |
| --- |
| M, Mme, Mlle, Nom Prénom |
| Adresse: |
| Véhicule : marque n° |
| Pièce d’identité (carte identité, permis conduire)n° :Délivrée le :Par : |
| Téléphone : |
| Mail : |
| Professionnels : n° de SIRET ou R.C. : Raison socialeNature des objets proposés : |
| Longueur du stand en mètres. 03 ⎕ 06 ⎕ 09 ⎕12 ⎕ 15 ⎕ … ⎕ |
| Consignes particulières concernant l’emplacement |

« Je soussigné certifie ne pas avoir exposé dans deux autres manifestations de même nature au cours de l’année civile »

Je réserve \_\_\_\_\_\_ mètres au prix de **5 € par tranche de 3 mètres linéaires** =

 TOTAL A PAYER : ------------------------ Euros

## **Je joints un chèque de ce montant à l'ordre de Aquario-Club Nord-Meusien**

La réservation ne sera effective que si elle est accompagnée du chèque correspondant.

Je soussigné………………………………………………….. déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m’engage à m’y conformer.

 *date Signature:*